



L'IFSI-IFAS est accessible à tous.

Nous voulons favoriser la réussite de chacun.

Si vous avez un handicap, temporaire ou permanent, nous pouvons vous accompagner.

TOUS LES HANDICAPS SONT CONCERNÉS



Moteur



Auditif



Visuel



Cognitif /
apprentissage



Langage /
communication



Maladie
chronique



Psychique



1. DES LOCAUX ACCESSIBLES

- ✓ Bâtiment neuf, construction achevée en juillet 2023. Le bâtiment répond aux normes PMR.
- ✓ Toutes les salles de cours sont accessibles au rez-de-chaussée et au rez-de-jardin. Un ascenseur est à votre disposition.
- ✓ 2 parkings proches disposent d'une place de stationnement PMR.
- ✓ Accès par l'entrée principale ou par des portes à l'arrière du bâtiment.



2. DES ESPACES DE VIE ADAPTÉS

Un foyer étudiant est à votre disposition.

Vous pouvez :

- déjeuner sur place
- utiliser un micro-ondes
- utiliser un réfrigérateur



Le self du centre hospitalier est accessible à proximité.



3. VENIR À L'IFSI-IFAS

Un service de transport à la demande existe. Ce service est proposé par ALEOP. Il permet des déplacements de proximité.



Informations et réservation :
<https://aleop.paysdelaloire.fr/>



4. DES OUTILS POUR APPRENDRE

Wifi gratuit dans l'institut.

Salles de cours très bien insonorisées, équipées de matériel vidéo et audio et d'écrans interactifs. Organisation de séquences en distanciel.

Des ordinateurs peuvent être prêtés en cas de besoin (pédagogique ou financier).

Une plateforme universitaire : Moodle permet d'accéder aux cours et aux informations de la formation.



5. DES AMÉNAGEMENTS POSSIBLES

Si vous avez besoin d'un aménagement en lien avec votre handicap, vous pouvez en faire la demande. Parlez-en à votre référent handicap et/ou à votre référent pédagogique.

Des solutions peuvent être proposées selon votre situation :

- ✓ adaptation des supports de cours
- ✓ aide à l'organisation
- ✓ modalités d'évaluation adaptées
- ✓ accompagnement personnalisé
- ✓ outils numériques adaptés

Les formations proposent différents formats pédagogiques pour :

- varier les supports (oral, écrit, simulation, serious game, travaux en groupes et en individuel, cours magistraux, travaux pratiques...)
- mobiliser les différents canaux de communication
- rendre les ressources et les supports accessibles



6. COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Votre demande est à transmettre par écrit au référent handicap.

Joignez les documents utiles :

- certificat médical
- RQTH
- projet personnalisé d'accompagnement
- autres justificatifs

Le référent handicap traduit l'engagement de l'institut à la réussite de tous.

Il vous accompagne tout au long de votre parcours. Il propose et organise les mesures d'aménagement pouvant être mises en place.



Le référent handicap se met en lien, si besoin, avec les personnes ressources pour être appuyé et guidé dans la démarche selon les situations.



7. VOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP

Véronique LALAMI

Référente handicap IFSI-IFAS

✉ veronique.lalami@ifsi-ifas-chateaubriant.fr

Elle vous accompagne et peut :

- vous écouter
- étudier vos besoins
- proposer des aménagements
- vous orienter vers les personnes ressources adaptées



À L'IFSI-IFAS DE CHATEAUBRIANT



L'accessibilité est l'affaire de tous.



Chaque étudiant a sa place.



Ensemble, construisons un parcours de formation accessible et inclusif.